PRÉFET
DU VAL-D'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise

MARCHÉS PUBLICS n° 2026-DDT95-PPRI01

ACTE D'ENGAGEMENT[1]

A - Objet de l'acte d'engagement

☐ Objet du marché public

Les prestations de ce marché portent sur l'élaboration du plan de prévention des risques naturels inondation sur les bassins du Croult et du Petit Rosne

☐ Cet acte d'engagement correspond :
(Cocher les cases correspondantes.)

1. ☐ à l'ensemble du marché public *(en cas de non allotissement)* ;

2. ☐ à l'offre de base ;

3. ☐ avec les prestations supplémentaires suivantes :

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes :

☐ AE……..

☐ CCAG :……

☐ CCTP ……..

Autres :

☐ Le règlement de la consultation

☐ Cahier de mémoire technique

☐ La décomposition globale et forfaitaire des prix du marché

et conformément à leurs clauses,

☐ le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société …… sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées telles que définies dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), seront rémunérées par un prix global forfaitaire définie à la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).:

☐ aux prix indiqués ci-dessous ;

☐ Taux de la TVA :

☐ Montant hors taxes[2] :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à :

……

[2] Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

Montant hors taxes arrêté en lettres à :

……

☐ Montant TTC[4] :

Montant TTC arrêté en chiffres à :

……

Montant TTC arrêté en lettres à :

……

OU

☐ aux prix indiqués ci-dessous selon le phasage de ce marché et la décomposition globale et forfaitaire des prix

Découpage du montant global du marché par phase d'exécution hors taxe conformément à la décomposition du prix global et forfaitaire (DGDF)	
Phase 1 – Étude et cartographie des enjeux	
Phase 2 – Entretiens avec les communes	
Phase 3 – Dossier réglementaire	

[4] Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations

(En cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	**Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint**	
	Nature de la prestation	**Montant HT de la prestation**

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ Non ☐ Oui
(Cocher la case correspondante.)

B3 - Durée d'exécution du marché public

La durée du marché public est de mois et la durée d'exécution des prestations est de à compter :

x de la réunion de lancement, à la date convenue entre le titulaire et l'acheteur à la suite de la notification du marché dans un délai de 15 jours

Le marché public n'est pas reconductible.

B4 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

- Nom de l'établissement bancaire :

- Numéro de compte :

B5 - Avance *(article R. 2191-3 ou article R. 2391-7 du code de la commande publique)*

Une avance de 30 % du montant total toutes taxes comprises de ce marché sera consentie lorsque le titulaire de ce marché public ou son sous-traitant admis au paiement direct est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article 2151-13

Pour les entreprises qui ne rentrent pas dans ce cadre et conformément aux articles R 2191-3 et R 2191-7 du Code de la Commande Publique, une avance de 5 % est consentie.

Lorsque la durée du marché est supérieure à douze mois, les modalités de calcul de cette avance sont :

Le montant de l'avance est fixé à 5 % ou 30 % d'une somme égale à douze fois le montant initial du marché toutes taxes comprises divisé par sa durée exprimée en mois

Le remboursement de l'avance, effectué par précompte sur les sommes dues ultérieurement au titulaire, commence lorsque le montant des prestations exécutées au titre du marché atteint 65 % du montant initial TTC du marché.

Il doit être terminé lorsque le montant des prestations exécutées par le prestataire atteint 80% du montant toutes taxes comprises du marché, articles R 2191-11 et 12 du Code de la Commande Publique

Le paiement de l'avance intervient sans formalité dans le délai global de paiement à partir de la date d'effet de l'acte qui emporte commencement d'exécution du marché.

Le titulaire:

(cocher la case correspondante)

☐ refuse de percevoir l'avance prévue aux articles R 2191-3-7 et 13 du Code de la Commande Publique

☐ ne refuse pas de percevoir l'avance prévue aux articles R 2191-3-7 et 13 du Code de la Commande Publique

B6 – Durée totale d'exécution du marché et délais de réalisation des prestations:

La durée totale d'exécution de ce marché sera de : mois

Elle correspondra au délai de chaque phase (en jours calendaires) cumulé et converti en mois.

La durée totale d'exécution de la prestation de ce marché renseignée par chaque soumissionnaire est contractuelle

Le délai d'exécution de la phase 1 Étude et cartographie des enjeux court à compter du début des prestations à la date de la réunion de lancement.

Précisions des délais estimés par phase d'exécution :

Délai de la phase 1 proposé ……jours calendaires.

Délai de la phase 2 proposé :…… jours calendaires.

Délai de la phase 3 proposé :…… jours calendaires

Les délais renseignés sont contractuels

Les délais de réalisation proposés seront illustrés par un calendrier prévisionnel détaillé qui sera validé par le représentant du pouvoir adjudicateur selon l'article 1.3.2 du Cahier des clauses administratives et particulières.

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas de groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

☐ **m'engage**, sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les attestations, déclarations et certificats mentionnés à l'article R 2143-5 du Code de la Commande Publique, ainsi que les attestations d'assurance et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acception m'est notifiée dans un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation

☐ **nous engageons**, sans réserve, en tant que cotraitants groupés conjoints, représentés par et conformément au document DC2 complété et mis en annexe :

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

La personne physique chargée de l'exécution de la mission est :

Elle est désignée dans le marché sous le nom de « responsable de mission ».

C2 – Signature du marché public en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(article R. 2142-23 ou article R. 2342-12 du code de la commande publique)* :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement , le mandataire du groupement est solidaire.

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- ☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
 (joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
 (joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis)
- ☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.
 (hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été fournis).

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- ☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ;
- ☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
 (Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

☐ Désignation de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

☐ Nom, prénom, qualité du signataire du marché public

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur qu'il représente.)

☐ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances)

(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

☐ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire

(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

☐ Imputation budgétaire

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : …… , le ……

Signature

(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché public)